



Communiqué de presse

Toulouse, le 10 décembre 2021

Nouvelles mobilités, transports en commun, RER toulousain, grande vitesse : La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Conseil départemental de la Haute-Garonne renforcent leur coopération afin d'améliorer les déplacements en Haute-Garonne

Alors que la Région Occitanie reprendra en gestion directe les lignes de cars interurbaines et les transports scolaires en Haute-Garonne à compter du 1^{er} janvier prochain, hors périmètre SMTC Tisséo qui restera sous la compétence du Conseil départemental, la Région et le Conseil départemental de la Haute-Garonne renforcent leur coopération afin d'améliorer les déplacements des habitants du département.

À travers les analyses réalisées dans le cadre des études multimodales de l'agglomération toulousaine, la Région et le Conseil départemental partagent le constat que les projets de mobilités portés à ce jour sur la métropole toulousaine, s'ils s'avèrent indispensables, ne seront pas suffisants pour répondre aux enjeux de mobilité dans l'aire urbaine toulousaine sur le court, moyen et long terme.

Face à l'urgence climatique, la Région et le Conseil départemental partagent la nécessité de développer les mobilités durables, comme le vélo, les transports en commun, le covoiturage et la desserte ferroviaire périurbaine, afin d'améliorer les conditions de déplacements des habitants et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les deux collectivités ont ainsi choisi de participer au-delà de leurs obligations légales au financement du Projet Mobilités 2020-25-2030 porté par Tisséo Collectivités, à hauteur de 201 M€ pour le Département et de 150 M€ pour la Région.

Le Plan régional vélo adopté en 2020 par la Région dans le cadre de son « Pacte vert » et la stratégie départementale des mobilités cyclables du Département, déployée en janvier 2021, vont permettre la création de nouvelles liaisons cyclables du quotidien, notamment le Réseau Express Vélo (REV) et de nouvelles liaisons touristiques, comme les véloroutes, d'ici 2025.

La Région et le Département sont aussi des partenaires historiques et financiers du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), qui prévoit les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse dans la perspective d'accueillir la ligne à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et de développer un véritable réseau express régional (RER) autour de la métropole de Toulouse.

Le Département est par ailleurs le pilote opérationnel pour la création des aires de covoiturage. 3 000 places sont ainsi en cours d'aménagement en Haute-Garonne.

Par ailleurs, à partir du 1^{er} janvier 2022, en conformité avec le cadre législatif, la gestion des transports interurbains et des transports scolaires sera exercée par la Région, hors périmètre SMTC Tisséo qui restera sous la compétence du Conseil départemental. Depuis 2017, le Département continuait en effet d'exercer ces compétences par délégation de la Région. Concrètement, cette réorganisation du service de transport scolaire se fera au mois de janvier sans aucune interruption et sans incidence pour les familles et les jeunes usagers. La Région poursuivra la gratuité du service.

Le transport des élèves et des étudiants en situation de handicap continuera pour sa part à être géré et organisé par le Département.

Le Conseil départemental, en tant que chef de l'action sociale, maintiendra la gratuité de l'offre de transports (train, autocar, réseau Tisséo) pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que pour les demandeurs d'emploi, sous conditions de ressources.

« L'augmentation exponentielle du trafic routier dans notre département représente un véritable défi climatique et de santé publique. Il est urgent de repenser nos déplacements et d'accélérer le développement de mobilités durables dans les zones urbaines et périurbaines. C'est pourquoi, avec la Région Occitanie, nous avons décidé d'unir nos efforts, afin de proposer aux Haut-Garonnaises et aux Haut-Garonnais des solutions de mobilités crédibles et efficaces qui répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », précise le président du Conseil départemental, Georges Méric.

« Nous le savons, et les études le confirment, la réponse à l'augmentation des déplacements à Toulouse et dans le département passera par l'intermodalité et le développement de nouvelles mobilités. Si la Région en est cheffe de file, je considère que cette réponse ne peut être que collective et partenariale. C'est pourquoi nous défendons la création à terme d'une agence des mobilités. Ce partenariat renforcé avec le Département de la Haute-Garonne vise à apporter des solutions complémentaires et adaptées aux besoins des usagers : trains du quotidien, transports scolaires, lignes de cars interurbaines, co-voiturage ou encore mobilités douces. C'est notre plan d'actions pour des déplacements plus simples, moins chers et plus verts en Haute-Garonne comme partout en Occitanie » souligne notamment la présidente de Région, Carole Delga.

■ Contacts presse :

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)

Conseil départemental de la Haute-Garonne

